

Changement sur le front de l'immigration : l'Italie rallie l'Autriche et le V4

Article rédigé par *Olivier Bault*, le 08 juin 2018

Source [Boulevard Voltaire] Le propre de ces gouvernements « populistes », c'est qu'ils s'opposent forcément là où leurs intérêts nationaux divergent.

Source [Boulevard Voltaire] Le propre de ces gouvernements « populistes » qui font passer les intérêts nationaux avant ceux de l'oligarchie mondialiste, c'est qu'ils s'opposent forcément là où leurs intérêts nationaux divergent. C'est pourquoi l'Italie et le groupe de Visegrád sont en désaccord complet sur la réforme du règlement de Dublin en vertu duquel un immigrant ne peut demander l'asile sur le territoire de l'Union européenne que dans le premier pays de l'Union où il a mis les pieds. Les premiers pays d'arrivée comme l'Italie voudraient supprimer cette règle qui les oblige théoriquement à reprendre des centaines de milliers d'immigrants illégaux. D'autres pays, avantagés par cette règle, souhaiteraient au contraire l'appliquer strictement. C'est pourquoi les ministres de l'Intérieur réunis mardi en Conseil de l'Union européenne à Luxembourg n'ont pas pu se mettre d'accord sur cette question.

Un autre point de divergence entre le nouveau gouvernement « populiste » italien et les gouvernements « populistes » de Pologne, de Hongrie et d'Autriche, c'est la question de la relocalisation obligatoire des demandeurs d'asile dans toute l'Union européenne. L'Italie y est, bien entendu, favorable, le V4 y est opposé depuis le début, tandis que l'Autriche, qui prendra la présidence du Conseil de l'Union européenne à partir du premier juillet, a demandé que l'on abandonne ce projet qui divise l'Europe.

En revanche, les quatre pays du groupe de Visegrád (Pologne, Tchéquie, Slovaquie et Hongrie), l'Autriche et désormais l'Italie sont d'accord sur une chose : il faut fermer les frontières à l'immigration illégale. Le nouveau ministre de l'Intérieur italien, Matteo Salvini, a déjà discuté de la question avec le Premier ministre hongrois Viktor Orbán. Comme le V4 et désormais l'Autriche, l'Italie parle non seulement de rapatriements et d'accords avec les pays d'origine mais aussi de refouler vers les côtes d'Afrique du Nord ces immigrants clandestins qu'on appelle des « migrants » dans le novlangue des médias. Au Conseil de l'Union européenne de mardi, cette question des refoulements a même été évoquée par le secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration belge Theo Francken, qui a plaidé pour leur réinstauration, en rappelant qu'ils « *étaient pratiqués en Europe avant leur interdiction par la Cour européenne des droits de l'homme en 2012* ».

La Hongrie va très probablement adopter très prochainement un paquet de lois intitulé « Stop Soros » pour lutter contre ces ONG qui favorisent l'immigration illégale. Il y aura des interdictions de séjour à proximité de la frontière et même des peines de prison à la clé pour les membres de ces organisations qui aideraient des immigrants à pénétrer ou rester illégalement sur le territoire national. En Italie, Giorgia Meloni, la leader du parti nationaliste Fratelli d'Italia qui avait formé une alliance des droites avant les élections du 4 mars avec le parti Forza Italia de Berlusconi et la Ligue de Salvini, a annoncé que son parti allait proposer une loi du même type « *pour stopper Soros* ». En Autriche, les missions confiées jusqu'ici aux ONG pour l'aide aux « migrants » vont bientôt être prises en charge par des agences de l'État.

L'Italie, comme le fait déjà la Hongrie, va construire de nouveaux centres de détention pour y maintenir tous les immigrants qui n'ont pas droit à l'asile en attente de leur expulsion. L'Autriche et le V4 veulent déplacer les contrôles de Frontex sur les côtes nord-africaines, sur le modèle australien, et le soutien de l'Italie à cette initiative est aujourd'hui assuré. Pour vraiment dissuader les candidats à l'immigration illégale, il resterait encore à faire comme l'Australie depuis 2013 : frapper d'une interdiction de séjour à vie toute personne entrée illégalement dans l'Union européenne et refuser d'examiner les demandes d'asile déposées sur le territoire de l'Union européenne par des immigrants qui ont passé la frontière illégalement.